

Développement et innovation de l'industrie agricole

La Division du développement de l'industrie agricole est responsable des centres de compétence qui visent le bétail, les cultures, l'aménagement du territoire, la politique d'occupation des sols, l'environnement agricole, la salubrité des aliments (Bureau du vétérinaire en chef) et l'innovation agroalimentaire. La Division est également responsable, avec Travail et Immigration Manitoba, du coordonnateur de la sécurité dans les exploitations agricoles.

Les centres de compétence fournissent une aide technique, un leadership, des services spécialisés et de l'information aux employés, aux producteurs et à l'industrie afin d'améliorer le développement de l'industrie agroalimentaire et l'économie rurale du Manitoba. Ils développent et étendent les connaissances de pointe dans des domaines spécialisés et fournissent des conseils sur le contrôle et la prévention des maladies des cultures et du bétail. Ils gèrent divers laboratoires et programmes, y compris les laboratoires de diagnostic en science vétérinaire et en cultures, et fournissent des conseils et une aide professionnelle dans les secteurs de l'agronomie, de la production animale, de la science vétérinaire, de la salubrité des aliments, de la durabilité de l'environnement, de la diversification, de la recherche, de l'innovation et de l'adaptation. Les centres de compétence assurent la liaison et la coordination entre les organismes provinciaux et fédéraux de recherche agroalimentaire.

Initiative de recherche-développement au sein du secteur agroalimentaire

L'initiative finance la recherche et le développement en agriculture. Elle a pour objectif l'accroissement de la diversification et des possibilités de valorisation des produits agroalimentaires du Manitoba.

Initiative de développement durable de l'agriculture

L'initiative fournit une aide et un soutien financier aux organismes provinciaux et locaux afin de promouvoir l'adoption de pratiques agricoles durables.

Subventions à l'Université du Manitoba et à l'Institut de la machinerie agricole des Prairies

Les subventions fournissent une aide financière à la recherche en agriculture.

Affectation 3 (a) — Industrie du bétail

Le Centre de compétence pour l'industrie du bétail (CCIB) a pour mandat de développer l'industrie du bétail primaire et secondaire au Manitoba en soutenant la production agricole, le développement des entreprises et le diagnostic des maladies. Les responsabilités du CCIB sont de nature provinciale, nationale et internationale. Le CCIB se compose de trois sections :

- Vulgarisation agricole;
- Objectif Industrie;
- Services de diagnostic vétérinaire.

La Section de la vulgarisation agricole fournit des programmes, de l'aide, de l'expertise et des ressources dans les domaines de l'élevage et de l'hygiène vétérinaire aux équipes Profitons des possibilités de croissance (PRO), ainsi qu'aux producteurs, aux vétérinaires, aux groupes de l'industrie et à d'autres intervenants.

La Section Objectif Industrie collabore avec les équipes PRO, les spécialistes en développement des entreprises (SDE) des autres centres de compétence, les groupes de l'industrie, les transformateurs, les intervenants et d'autres afin de développer l'industrie du bétail primaire et secondaire au Manitoba.

La Section des services de diagnostic vétérinaire exploite les laboratoires vétérinaires et collabore étroitement avec le Bureau du vétérinaire en chef, le Centre de compétence en salubrité des aliments et l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) afin d'offrir de l'aide en ce qui concerne les maladies du bétail et les questions d'hygiène vétérinaire et de contrôler la présence de maladies animales d'origine étrangère au Manitoba.

Bovins de boucherie

Le personnel a offert un soutien technique aux équipes PRO, aux éleveurs et aux représentants de l'industrie. Les employés ont effectué des visites chez des éleveurs, participé à la Semaine du bovin de boucherie et fourni des renseignements sur les pratiques de gestion courantes, les techniques de mise en marché et les problèmes de l'industrie des bovins de boucherie. Les employés ont continué de participer aux comités consultatifs fédéraux-provinciaux sur l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB).

Le personnel a participé à de nombreuses activités, notamment :

- la préparation et la révision de pages Web et d'autres documents de vulgarisation;
- des présentations à plus de 50 réunions d'éleveurs;
- une participation à l'exploration des possibilités de développement commercial et de valorisation des bovins de boucherie élevés au fourrage ou d'élevage biologique;
- l'élaboration d'outils de formation et d'information destinés aux équipes PRO et utilisés lors des séminaires, des téléconférences et des réunions d'un comité horizontal sur les ruminants.

On a tenu un registre informatisé de 6 190 marques d'animaux de ferme, dont 3 358 sont utilisées activement. On a aussi délivré des permis à 99 négociants de bétail et à 90 courtiers. On a évalué les niveaux de cautionnement des 99 négociants. Le personnel a effectué 38 visites dans les 13 parcs à bestiaux de la province afin d'y contrôler les permis et d'appliquer la *Loi sur les animaux de ferme et leurs produits*.

Les employés se sont associés au Bureau du vétérinaire en chef pour mener une étude sur le terrain qui visait à déterminer l'incidence d'une infection persistante de diarrhée virale des bovins (BVD) chez les veaux provenant des encans d'animaux.

Le personnel a continué de participer à la gestion des risques de tuberculose en association avec le Groupe de travail manitobain sur la tuberculose bovine et la Riding Mountain Eradication Area (RMEA). Plus particulièrement, il a poursuivi son travail d'organisation de réunions publiques, de placement de chiens de garde pour le bétail, de gestion des risques et de construction de clôtures autour des aires d'affouragement.

Bovins laitiers

Le personnel a continué de collaborer avec les éleveurs du Manitoba et les Producteurs laitiers du Manitoba (PLM) afin de résoudre les problèmes de qualité du lait. Les activités du personnel comprenaient ce qui suit :

- la vérification de l'équipement;
- le prélèvement des échantillons de lait;

- l'élaboration de plans d'action;
- l'évaluation de la gestion du lait;
- l'interprétation des registres.

Les PLM ont transmis au personnel les noms des producteurs qui risquaient de contrevenir à la réglementation sur la qualité du lait. Pour veiller à ce que les producteurs ne deviennent pas fautifs, le personnel a communiqué avec les vétérinaires et les fournisseurs d'équipement des producteurs pour apporter les modifications appropriées. Le personnel du Ministère a également procédé à un certain nombre de consultations sur place sur des aspects de la production laitière autres que la qualité du lait, y compris :

- la santé;
- la modification et la configuration des étables;
- la tension vagabonde;
- le confort des vaches;
- la nutrition;
- la reproduction.

En collaboration avec Manitoba Hydro et les PLM, le SDC des bovins laitiers a organisé un séminaire d'une journée sur les concepts et les problèmes de la tension vagabonde dans les étables à vaches laitières et sur les solutions à y apporter. Le SDC des bovins laitiers collabore étroitement avec les ingénieurs de Manitoba Hydro et les producteurs qui ont des problèmes de tension vagabonde. Des représentants du Ministère ont organisé une rencontre avec Manitoba Hydro, les PLM et les producteurs concernés. À la suite de la rencontre, Manitoba Hydro s'est engagée à résoudre le problème. Jusqu'ici, on a apporté de nombreuses améliorations à l'alimentation en électricité des exploitations agricoles touchées. On procède toujours à un suivi des travaux.

Le personnel a fait des présentations de vulgarisation aux producteurs, aux employés et aux étudiants collégiaux et universitaires.

Les producteurs ont cerné un manque d'employés formés. En collaboration avec le collègue communautaire Assiniboine, le personnel a élaboré un cours de formation pour les gardiens de troupeaux laitiers en vue d'accroître le nombre d'employés formés. Quatre modules du cours ont été offerts au cours de l'hiver dernier. On a mis sur pied un groupe de travail formé d'employés du Ministère, d'universitaires, de membres du conseil des PLM et d'éleveurs, qui a pour mandat d'offrir des conseils sur le contenu et les objectifs du cours. Au total, 24 personnes se sont inscrites au cours à deux endroits. La rétroaction a été très encourageante et on prévoit offrir un éventail plus large de modules au cours de l'hiver à venir.

Les Manitobains s'intéressent de plus en plus à la production de lait biologique. Une coopérative de production de lait biologique a approché le personnel du Ministère afin de recruter des producteurs manitobains intéressés à utiliser sa marque de commerce. Le personnel a coordonné avec la coopérative la tenue d'une première rencontre avec des producteurs admissibles et des employés des PLM. Cette activité s'est traduite par l'organisation de deux réunions ouvertes à tous les producteurs en mars 2007 et par une manifestation d'intérêt de 15 producteurs.

Le personnel a collaboré étroitement avec une exploitation céréalière et fourragère biologique qui comprend une ferme laitière afin d'élaborer un plan de transition pour la mise en place d'un troupeau biologique.

Porcs

Le personnel du Ministère a poursuivi sa collaboration avec l'industrie, qui a produit environ 8,9 millions de porcs en 2006-2007. Le personnel a aidé les éleveurs, les vétérinaires et les entreprises agroalimentaires dans l'analyse de leurs exploitations afin d'accroître la rentabilité, ainsi que dans la relocalisation et l'expansion des exploitations, les programmes d'assurance de qualité, la disponibilité d'installations bon marché comme les étables à structure en arceaux et les rations au moindre coût et sans danger pour l'environnement. Le personnel a travaillé étroitement avec des éleveurs au développement de la production et de la mise en marché du porc kurobuta.

On a organisé le séminaire Manitoba Swine qui a attiré plus de 400 participants. Le thème du séminaire était « Sharing Ideas and Information for Efficient Pork Production » et les actes ont été publiés sous forme de livre. Les articles du *Manitoba Swine Update* et les actes du séminaire ont également été publiés sur le site Web sur le porc du Ministère.

Le personnel a participé à une initiative du Ministère visant à accroître les connaissances sur la production porcine à l'aide de rencontres d'éleveurs, d'entrevues radiophoniques, d'une mise à jour des lignes directrices sur les coûts de production et d'une mise à jour du *Code de pratiques agricoles pour les producteurs de porc*. Il a également élaboré du matériel de formation et d'information pour les équipes PRO, qui a été présenté dans le cadre de séminaires et d'un comité sur l'élevage du porc.

La croissance rapide de l'industrie du porc au Manitoba a entraîné une forte demande d'employés spécialisés. Le personnel a participé au Comité de formation sur la production porcine (CFPP), qui a élaboré le programme de formation en gestion de la production porcine. Le comité a offert des conseils pour la préparation du Programme d'apprentissage des techniciens en production porcine. Le SDC des porcs a également offert des présentations sur la production porcine au Manitoba à des clients internationaux de Tchouvachie et de Chine.

Le personnel a aussi siégé au comité d'experts chargé de l'étude sur le phosphore au Manitoba et il a pris part à plusieurs réunions. Il a également participé à la préparation d'un document de présentation des recommandations du comité. Ses autres activités ont compris ce qui suit :

- la participation à une mission commerciale en Italie qui visait l'examen des possibilités de transformation du porc;
- la participation au Hog and Poultry Days Committee;
- la participation au comité de planification de Manure Management 2007;
- la collaboration avec le personnel responsable de l'environnement agricole à l'élaboration de documents de référence pour un programme d'aide à la gestion des nutriments à l'intention des éleveurs.

Chevaux

Le personnel a participé avec des éleveurs à des activités de vulgarisation et de transfert de technologie dans les domaines de l'élevage des chevaux, des chevaux de promenade et de plaisance et des parcs d'engraissement. Le personnel a préparé des documents techniques pour des particuliers et l'industrie.

Le personnel s'assure que les éleveurs et propriétaires de chevaux, les associations de races, le Manitoba Horse Council, les autres ministères du gouvernement provincial et le grand public ont accès à des informations techniques à jour sur l'industrie équine. Cet engagement s'est traduit par l'élaboration d'un code national du cheval pour le Canada. Le *Code de pratiques recommandées pour les soins et la manipulation des chevaux dans les exploitations de production d'urine de*

jument gravide (UJG) fait désormais partie du Code de pratiques recommandées pour les soins et la manipulation des animaux de ferme : chevaux.

En collaboration avec les cercles 4-H et les Manitoba Equine Ranchers, le personnel a élaboré et a continué de collaborer au projet d'élevage des jeunes chevaux des 4-H.

Bisons

Le personnel veille à ce que les éleveurs débutants et expérimentés aient accès aux plus récents renseignements techniques sur l'élevage du bison et il aide les éleveurs et l'industrie en examinant les possibilités de développement commercial. Il a prodigué des conseils de gestion pratiques et détaillés à l'occasion de réunions de représentants de l'industrie et de visites d'exploitations, ainsi qu'en réponse à des appels d'éleveurs. Le personnel a également reçu des appels et des courriels de consommateurs au sujet de la viande de bison. La production de bison en collaboration avec les Premières nations a donné lieu à un nombre croissant de contacts.

Le Ministère a collaboré avec l'Association canadienne du bison à l'élaboration de son programme de salubrité des aliments à la ferme. Le personnel a aidé la Manitoba Bison Association à promouvoir et à orienter les diverses activités de développement de l'industrie, y compris des séminaires, une journée champêtre, une rencontre annuelle sur le bison et deux téléconférences mensuelles.

En 2007, la Manitoba Bison Association a pu, avec l'aide du conseiller agricole du Western Regional Tribal Council, élaborer un projet de marché des Premières nations pour illustrer de manière efficace le processus d'élevage et de mise en marché du bison. Le projet est entièrement fonctionnel et des animaux sont engraisés par plusieurs Premières nations.

Moutons

Le Programme de vulgarisation du mouton fait en sorte que les éleveurs débutants et expérimentés aient accès aux plus récents renseignements techniques sur la production de mouton et il aide les éleveurs et l'industrie en examinant les possibilités de développement commercial. En collaboration avec la Manitoba Sheep Association, le personnel du Ministère a participé à un certain nombre de réunions de vulgarisation et de journées champêtres.

Le personnel a continué de participer au comité directeur de la Manitoba Sheep Industry Initiative, un programme financé par le Manitoba Rural Adaptation Council Inc. (MRAC). Le Western Canadian Flock Health Program, qu'on est train de mettre en oeuvre au Manitoba, possède une composante portant sur la salubrité des aliments, la santé des troupeaux et la chaîne de valeur.

On a déployé des efforts considérables pour informer les groupes ethniques de l'importance de consommer des viandes inspectées et d'éliminer l'abattage des animaux à la ferme pour des raisons d'hygiène et de sécurité. Le personnel a organisé des réunions de sensibilisation avec plusieurs entreprises de transformation de la viande et détaillants ethniques au sujet de l'approvisionnement en viandes inspectées des collectivités ethniques émergentes. On a élaboré un calendrier qui a été posté sur un site Web et qui indique les périodes de forte demande de viande de mouton et de chèvre, qui correspondent aux périodes de célébration et de fête des diverses collectivités ethniques su Manitoba, afin d'aider les éleveurs et les transformateurs à répondre à la demande.

Le personnel du Ministère a aidé la Manitoba Sheep Association à doter en personnel ses kiosques d'exposition lors de l'Exposition Red River à Winnipeg et de la Royal Winter Fair à Brandon. Il a offert deux conférences lors de réunions d'éleveurs qui traitaient de la santé des troupeaux et de questions de gestion. Des articles abordant les sujets des parasites chez les moutons, du Programme d'indemnisation pour les dommages causés aux récoltes par la faune, du prix des agneaux et de la demande pour les fêtes de nature ethnique ont été publiés sur le site Web du Ministère, ainsi que dans des bulletins d'information du secteur. Le SDC par intérim a coordonné plusieurs sorties de classe d'étudiants de l'Université du Manitoba qui ont visité des fermes ovines.

Plusieurs éleveurs de moutons du Manitoba valorisent leur production primaire en mettant au point divers produits de viande et de laine et en les vendant dans Internet, à la ferme et à divers autres endroits. Le marché de la viande halal est important au Manitoba, tout comme un marché potentiel au Moyen-Orient.

L'industrie ovine du Manitoba est la sixième en importance au Canada. Elle affichait un stock total de 65 000 animaux en 2006. Le Manitoba accueille également le parc d'engraissement le plus important au Canada qui nourrit 80 000 agneaux chaque année.

Chèvres

Le Ministère et la Manitoba Goat Association (MGA) ont poursuivi l'élaboration d'un plan stratégique pour l'industrie. Le SDS des moutons et des chèvres par intérim a aidé la MGA à doter son kiosque et à offrir une démonstration sur la « scène d'apprentissage » lors de la Royal Winter Fair à Brandon.

On a continué à mettre à jour le site Web du Ministère et de la MGA et on a offert un certain nombre de consultations aux éleveurs au téléphone et en visitant les exploitations. Des articles abordant les sujets de la santé, de la gestion, de la lutte contre les prédateurs et de la demande ethnique ont été publiés sur le site Web du Ministère, ainsi que dans des bulletins d'information du secteur.

Le personnel a coordonné plusieurs sorties de classe d'étudiants de l'Université du Manitoba qui ont visité des fermes caprines. Il a aidé deux étudiants de premier cycle de l'Université du Manitoba à réaliser leurs projets scolaires et il a présenté des conférences sur la santé et la gestion au cours de divers séminaires offerts aux éleveurs.

Les chiffres du dernier recensement indiquent que le Manitoba accueille 507 exploitations caprines qui comptent 12 637 chèvres. La plupart des éleveurs manitobains sont de petits producteurs qui élèvent entre 10 et 15 chèvres. Le Manitoba compte une ferme laitière de chèvres (300 chèvres) et un secteur de la viande de chèvre qui est le sixième en importance au Canada.

Volaille

On a mis en oeuvre la vulgarisation et le transfert de technologie dans le secteur avicole au moyen de réunions et de rencontres individuelles avec les producteurs. En collaboration avec des représentants de l'industrie avicole, on a organisé cinq séminaires à l'intention de l'industrie et des éleveurs de petits troupeaux qui ont attiré un total de 260 personnes. On y a traité, entre autres, de la salubrité des aliments à la ferme, de la biosécurité, des confiscations et de la grippe aviaire. Le personnel a préparé six articles pour les bulletins d'information destinés aux éleveurs et six pages Web pour le site du Ministère. En collaboration avec les Producteurs d'oeufs du Manitoba (POM) et l'Université du Manitoba, on a lancé un bulletin d'information technique semestriel à l'intention des producteurs d'oeufs.

En collaboration avec les POM, on a réalisé des essais pratiques afin d'élaborer des méthodes de compostage à la ferme qui sont adaptées aux poudeuses et au climat manitobain. Au cours des deux essais déjà réalisés et du troisième essai en cours, on a composté avec succès plus de 180 000 carcasses d'oiseaux. On a élaboré un protocole de compostage et les essais indiquent que le compostage offre un rendement supérieur à celui des approches traditionnelles. Le producteur qui a participé aux essais composte présentement toute sa volaille dans son exploitation et d'autres éleveurs ont également commencé à composter leurs carcasses d'oiseaux.

Le personnel du Ministère a parachevé une étude de la santé du tube digestif des poulets à griller biologiques qui sont élevés dans des exploitations commerciales au Manitoba. L'étude était une entreprise conjointe du Ministère, d'une provenderie biologique et d'un vétérinaire. Le projet a permis de démontrer que les problèmes de vaccination et la gestion des abreuvoirs sont des facteurs importants pour la santé du tube digestif. On planifie d'autres études qui bénéficieront à tout producteur qui souhaite élever des poulets sans utiliser d'antibiotiques.

Le personnel a obtenu un financement et fourni lui-même de l'aide pour la réalisation d'un essai important de l'Université du Manitoba qui visait à tester la réaction d'espèces récentes et de deux espèces patrimoniales de poulets à griller à deux régimes alimentaires sans antibiotiques. Dans le cadre de l'essai, le Centre de développement des produits alimentaires de Portage la Prairie a parachevé une évaluation importante des caractéristiques nutritives et sensorielles de la viande produite.

Le personnel a coordonné l'enregistrement des petits troupeaux de volailles. Le Manitoba est l'une des deux provinces canadiennes où il est possible de localiser ce genre de troupeau. Le SDC a également coordonné l'élaboration d'une base de données sur les élevages commerciaux de volaille qui soit compatible avec celle des éleveurs de porcs. Le SDC de la volaille préside le comité de redressement du marché du Groupe de travail Canada-Manitoba sur le virus de la grippe aviaire H5N1. Le comité a examiné en profondeur le coût potentiel d'une poussée de grippe aviaire au Manitoba et élaboré des recommandations sur le traitement des importations et des exportations pendant une période de poussée. Le SDC de la volaille a facilité la création d'un comité sectoriel pour traiter des questions relatives aux zones de contrôle à établir pendant une période de poussée de grippe aviaire. Le SDC a également initié des discussions continues avec l'industrie de la volaille de la Saskatchewan au sujet du traitement des restrictions de déplacement interprovincial des volailles pendant une poussée. Le SDC de la volaille est membre du Conseil consultatif de la biosécurité aviaire de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), qui prépare des recommandations en vue de l'établissement d'une norme de biosécurité nationale.

De nombreux employés du Ministère ont participé à l'atelier national de formation de l'ACIA sur la grippe aviaire et à la simulation de poussée afférente à Niverville (Manitoba) en novembre 2006. À la suite de l'atelier, des essais ont été entrepris en Ontario et au Manitoba afin d'évaluer les diverses méthodes d'élimination en masse des carcasses infectées. Pour soutenir le rôle de surveillance du Ministère pendant une poussée, le SDC de la volaille et le vétérinaire des programmes de vulgarisation ont organisé des séances d'essai d'ajustement de respirateurs pour l'ensemble du personnel et les ont formés à la collecte d'écouvillons et d'échantillons sanguins en utilisant des poulets, des dindes et des porcs.

Le personnel a participé à des expositions de poulets en cage des Producteurs d'oeufs du Manitoba (POM) lors de l'Exposition Red River à Winnipeg et de la Royal Winter Fair à Brandon. Plus de 30 000 personnes ont visité ces expositions.

Le personnel a participé à la préparation des documents et aux prélèvements sanguins pour les troupeaux d'élevage qui avaient besoin d'un permis d'exportation. Tous les échantillons recueillis ont été analysés par le personnel du Laboratoire de diagnostic vétérinaire. Le programme de contrôle du gouvernement permet l'exportation annuelle de poussins et de dindonneaux aux États-Unis pour une valeur de 5 millions de dollars. Un nouveau programme de contrôle de la grippe aviaire a été mis en oeuvre pour les dindes de poids de marché vivantes qui sont exportées au Minnesota. Environ 10 % des dindes élevées commercialement au Manitoba sont exportées au Minnesota. Sans la participation du gouvernement provincial à titre de superviseur et de vérificateur indépendant des programmes de contrôle, de telles exportations seraient inexistantes. Les programmes de contrôle fournissent également une assurance de qualité aux clients des autres provinces, dont les achats annuels de poussins, de dindonneaux et d'oeufs d'incubation des couvoirs manitobains ont représenté des rentrées additionnelles de 6 millions de dollars.

Aquaculture

L'aquaculture, soit l'élevage d'espèces aquatiques dans un environnement contrôlé, est une industrie en plein essor et l'industrie de production alimentaire qui connaît la plus forte croissance au monde. Entre 1984 et 2005, la valeur de la production des élevages canadiens est passée de moins de 2 millions de dollars à plus de 715 millions de dollars.

Le Manitoba compte présentement quatre exploitants majeurs en aquaculture, y compris deux alevinières-nurseries, une installation d'engraissement importante et une autre installation du genre qui devrait ouvrir ses portes en juillet 2007. La province accueille également trois courtiers

qui ont importé des alevins d'un an des États-Unis et les ont distribués au printemps à 29 éleveurs commerciaux autorisés (qui élèvent des poissons pour la vente, facturent des frais pour pêcher sur leur emplacement ou ensemencent les plans d'eau publics) et à environ 500 pisciculteurs amateurs qui ont ensemencé des plans d'eau privés pour leur propre usage. Le personnel a fourni de l'information aux éleveurs existants et potentiels sur la gestion de la production et tous les autres aspects de l'industrie de l'aquaculture.

Nutrition

Le personnel a offert des informations nutritionnelles et des formulations de rations au sujet de toutes les espèces de bétail aux équipes PRO, aux producteurs, aux vétérinaires et aux organismes. Les informations et les formulations sont fondées sur les plus récentes recherches afin de fournir une alimentation au moindre coût, au meilleur rendement et sans danger pour l'environnement.

En 2006-2007, le personnel a

- répondu aux demandes relatives aux rations en moins de 48 heures;
- fait dix présentations à des réunions de producteurs, y compris cinq présentations au cours de la deuxième série de séminaires Cattle Production for Women;
- passé en revue les 82 articles de la section sur les aliments pour animaux du site Web du Ministère et les 150 articles de la section sur la nutrition pour veiller à leur actualité;
- publié trois numéros du bulletin d'information sur la nutrition;
- publié six articles sur la nutrition dans le bulletin d'information *Milkline* des Producteurs laitiers du Manitoba;
- mis à jour les feuillets de renseignements et préparé de nouveaux feuillets sur la drêche sèche de distillerie avec extraits solubles;
- fait des présentations à des réunions de producteurs et à des séances de formation sur l'utilisation du logiciel CowBytes pour les producteurs et les équipes PRO;
- participé à la planification de la Western Nutrition Conference, qui a eu lieu à Winnipeg;
- rencontré le personnel des équipes PRO des régions de l'Est et des zones nord et sud de la région d'Entre-les-Lacs pour discuter des moyens offerts par le Centre de compétence en production animale pour aider les activités et les programmes.

Le personnel a également participé à un certain nombre de projets de recherche, entre autres sur le lait biologique et des questions relatives aux incidences de la tétanie d'herbage sur les pâturages et les suppléments minéraux.

Ingénierie

Le programme d'ingénierie a pour objectif principal de conseiller l'industrie, les équipes PRO et les producteurs primaires sur la conception, la construction, la gestion et l'exploitation des installations d'élevage et de fournir un soutien technique pour la transformation secondaire et les initiatives à valeur ajoutée dans le secteur de l'élevage. Le personnel a conseillé les producteurs sur la planification des exploitations et la conception des bâtiments en fournissant 65 plans individuels pour 21 élevages de bovins de boucherie, 18 exploitations porcines, 16 étables à vaches laitières et dix autres genres d'installations.

Le personnel a aussi fourni des conseils techniques sur les installations de manutention et de stockage des déjections, les systèmes de ventilation et de séchage du grain, ainsi que la sélection de la machinerie, et il a participé à des examens techniques de cinq propositions d'exploitations d'élevage du bétail.

Services de vulgarisation vétérinaire

En 2006-2007, la Section des services de vulgarisation vétérinaire a appliqué la *Loi sur les soins vétérinaires* et la *Loi sur le Fonds de bourses d'études vétérinaires*. En vertu de la *Loi sur les soins vétérinaires*, on a accordé des subventions provinciales à 27 districts vétérinaires pour l'offre de services dans les régions rurales du Manitoba. Au cours de l'exercice, on a tenu des réunions avec les conseils des districts de services vétérinaires et l'Association of Manitoba Municipalities. La Section a aidé la Commission des services vétérinaires à administrer et à distribuer une subvention spéciale de 200 000 \$ pour les biens d'équipement et les infrastructures dans le cadre du programme des districts de services vétérinaires. Au cours de l'automne 2006, avec l'aide du gouvernement provincial et des districts, la Commission a également fait une visite de recrutement au Western College of Veterinary Medicine de Saskatoon (Saskatchewan).

En 2006-2007, afin de recruter davantage de vétérinaires intéressés par la pratique en milieu rural au Manitoba et en vertu de la *Loi sur le Fonds de bourses d'études vétérinaires*, le gouvernement provincial a accordé des bourses d'études à 24 étudiants manitobains en médecine vétérinaire. Ceux-ci bénéficieront d'un remboursement réduit de 20 % de la somme totale de la bourse pour chaque année de pratique en milieu rural au Manitoba après l'obtention de leur diplôme. De plus, la Section administre le Programme de maintien de l'effectif de vétérinaires spécialisés dans les gros animaux, mis en oeuvre en 2005-2006, qui fournit un montant de 5 000 \$ aux étudiants de troisième et de quatrième années qui s'engagent à passer douze mois de pratique en milieu rural au Manitoba. En 2006-2007, dix étudiants ont profité de ce programme. En 2006, dans le cadre du Programme d'emploi des étudiants en été, 17 étudiants ont pu acquérir une expérience pratique dans des cliniques rurales et aux Services de diagnostic vétérinaire. On les a encouragés à pratiquer dans les régions rurales du Manitoba après l'obtention de leur diplôme.

Afin d'aider les producteurs manitobains à prévenir, à contrôler et à éradiquer les maladies d'origine étrangère et les zoonoses, le personnel de la vulgarisation vétérinaire et d'autres membres du personnel de la Section ont participé à plusieurs programmes sur les maladies et fourni des renseignements à des réunions de producteurs et d'employés, en distribuant des feuillets d'information, en effectuant des visites d'exploitation et en organisant des ateliers.

La Section a versé 89 600 \$ et affecté des employés au Programme de gestion de la tuberculose bovine du Manitoba afin de participer à certains éléments du Programme, tels que le clôturage, l'éducation et la recherche.

La Section a administré le programme fédéral-provincial d'indemnisation en cas de rage et a ainsi pu apporter son aide à la divulgation de cas de cette maladie. En 2006-2007, les paiements effectués aux producteurs touchés se sont élevés à 10 800 \$, le remboursement fédéral ayant été de 40 % du total.

En 2006-2007, on a parachevé le projet de prévention de la maladie de Johne de CanWest DHI, auquel ont participé 50 exploitations laitières. Un projet conjoint parrainé par le Centre de compétence en production animale (vulgarisation agricole) et le Bureau du vétérinaire en chef (santé et bien-être des animaux) et bénéficiant du financement du Manitoba Rural Adaptation Council a évalué la prévalence de la diarrhée virale des bovins chez les veaux provenant des encans d'animaux au moment de leur arrivée dans les parcs d'engraissement au Manitoba. La publication des résultats est à venir. Dans le cadre de la participation du Ministère au groupe de travail sur la tuberculose et de son rôle de chef de file dans la prévention de la tuberculose bovine, cette année, on a étendu à dix exploitations l'utilisation de chiens de garde du bétail pour prévenir

les interactions entre le bétail et la faune. Le personnel a commencé à préparer un feuillet de renseignements et une brochure d'information sur la douve du foie. Il a participé à deux enquêtes vétérinaires à la ferme en collaboration avec les vétérinaires des troupeaux. On a offert un soutien additionnel aux producteurs et aux vétérinaires qui observaient la diarrhée virale des bovins, la maladie de Johne, la maladie vénérienne des bovins et la diarrhée du veau dans leurs troupeaux. Le personnel a aussi facilité des séances d'information sur la vaccination adéquate, la maladie vénérienne des bovins et la maladie de Johne.

Services de diagnostic vétérinaire (SDV)

Grâce à leur laboratoire de diagnostic vétérinaire, les Services de diagnostic vétérinaire (SDV) fournissent des services techniques et spécialisés aux vétérinaires des régions urbaines et rurales de la province. Au cours de l'exercice,

- le laboratoire a reçu 21 832 demandes et effectué 185 738 examens, soit une augmentation par rapport aux 17 933 demandes et aux 172 891 examens observés en 2005-2006;
- depuis 2003-2004, le nombre d'examens est passé de 106 668 et 185 738;
- depuis 2003-2004, le nombre d'examens de surveillance des porcs s'est accru de 100 % en raison d'une poussée de maladies porcines comme la grippe porcine causée par la souche H3N2, de l'apparition du circovirus porcine qui a entraîné des pertes importantes au Québec et en Ontario, de la persistance du syndrome dysgénésique et respiratoire du porc et de la réapparition de la gastroentérite transmissible du porc.

Les producteurs bénéficient de l'engagement du laboratoire à fournir rapidement les résultats des examens. Grâce à la réaction en chaîne de la polymérase (RCP) utilisée dans les examens de détection des maladies du bétail, des porcs et de la volaille, on a pu réduire le délai d'exécution des examens et accroître le taux d'utilisation des services par les éleveurs. On a examiné des troupeaux entiers pour détecter la présence de maladies comme la diarrhée virale des bovins, le syndrome dysgénésique et respiratoire du porc, la grippe porcine causée par les souches H1N1 et N3N2, l'infection à *Mycoplasma pneumoniae* et la gastroentérite transmissible du porc.

De nouvelles recherches sur les méthodes de surveillance de maladies comme la maladie de Johne et la néosporose chez les bovins et la maladie débilante chronique des cervidés (MDC) chez les wapitis et les cerfs ont entraîné une augmentation du nombre d'examens. Le laboratoire de niveau 2 de détection de l'encéphalopathie spongiforme transmissible (EST) fait partie du réseau national de laboratoires de détection de l'EST et il assure la surveillance des encéphalopathies spongiformes transmissibles des ruminants, comme l'ESB, la MDC et la tremblante du mouton, à l'aide de la technique ELISA (dosage immunoenzymatique) de Bio-Rad. Les procédures et les activités de prélèvement et d'examen du laboratoire ont été les suivantes :

- des vétérinaires en pratique privée et des membres du personnel de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) prélèvent et étiquettent pour le retraçage des échantillons de cervelle et d'oreilles dans les élevages et les installations de traitement des cadavres d'animaux au Manitoba. Lorsqu'un échantillon est non négatif, on communique avec le Centre national des maladies animales exotiques, qui fait office de laboratoire de référence pour l'EST;
- on a examiné 3 940 échantillons pour détecter l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) et on a envoyé un échantillon au laboratoire de référence national qui a confirmé que l'échantillon était un cas atypique d'ESB;
- on a examiné 1 534 échantillons pour détecter la MDC et 96 échantillons pour détecter la maladie débilante chronique des cervidés.

Le Centre de compétence en production animale a continué de soutenir le Programme de gestion de la tuberculose bovine au Manitoba en participant à divers comités de direction. Le nombre d'échantillons soumis à des fins de détection de la tuberculose bovine est passé de 1 150 en 2005-2006 à 187 en 2006-2007 en raison d'une réduction du nombre d'examen effectués par l'ACIA.

Le laboratoire a participé au programme national de surveillance de la faune aviaire dirigé par le Centre conjoint de pathologie de la faune. Le travail a porté majoritairement sur les activités suivantes :

- on a analysé 600 échantillons provenant d'oies tuées par des chasseurs et détecté 42 cas de présence du gène matriciel du virus de la grippe;
- six de ces derniers contenaient la souche H5N1 du virus de la grippe, déclarée par la suite faiblement pathogène par le Centre national des maladies animales exotiques.

On a analysé les dindons d'abattage destinés à l'exportation au Minnesota et des petites bandes de dindons pour la présence du virus de la grippe aviaire. Les 300 analyses effectuées ont toutes été négatives.

La fièvre charbonneuse continue d'être une préoccupation. En effet, 27 des 121 échantillons analysés par la réaction en chaîne de la polymérase (RCP) indiquaient des résultats positifs pour la fièvre charbonneuse.

Pour accroître la capacité de surveillance des maladies animales exotiques, toutes les provinces ont accepté de participer avec l'ACIA au Réseau canadien de surveillance zoonositaire (RCSZ).

En préparation à l'arrivée anticipée de la souche asiatique H5N1 de la grippe, qui est fortement pathogène, en Amérique du Nord, les SDV ont entrepris d'améliorer leur laboratoire en concevant et planifiant la construction d'une nouvelle section du laboratoire consacrée aux maladies animales exotiques et l'agrandissement de l'espace d'archivage. L'expansion a exigé le déménagement de la section de bactériologie diagnostique au deuxième étage du complexe des services agricoles. Cinq membres du personnel de la section de virologie ont été formés à l'analyse des maladies animales exotiques par l'ACIA. Le laboratoire devra obtenir la certification ISO 17025 et il a commencé à recruter un agent d'assurance de la qualité pour diriger le processus de certification.

Le SDV et d'autres services du Ministère ont terminé leur travail de planification stratégique en vue de la dissémination de la grippe aviaire de forme hautement pathogène en Amérique du Nord.

Le Centre de compétence en production animale a continué de collaborer avec l'ACIA, l'Organisation des mesures d'urgence et les groupes d'éleveurs afin de veiller à ce que les plans d'urgence soient adéquats et mis en oeuvre au Manitoba et au Canada et qu'on soit ainsi préparé à des poussées de maladies animales exotiques hautement contagieuses au Canada ou aux États-Unis. La poussée de grippe aviaire en Colombie-Britannique en 2004 démontre à quel point une poussée de ce genre peut être coûteuse.

Les SDV ont soutenu la recherche sur le contrôle des maladies du bétail en accordant 15 200 \$ à la Veterinary Infectious Diseases Organization. Le personnel du Centre de compétence a fait des démonstrations sur la pathologie aux étudiants du Red River College et aux vétérinaires en quête d'une accréditation du Western Canadian Flock Health Program. Il a aussi prêté assistance aux enseignants chargés du cours de technologie de l'hygiène vétérinaire du Red River College.

3 (a) Industrie du bétail

Dépenses par affectation budgétaire de moindre importance	Dép. réelles 2006-2007		Dép. prévues 2006-2007 (milliers de \$)	Écart pos./ (nég.) (milliers de \$)	Note expl.
	(milliers de \$)	ETP			
(1) Salaires et avantages sociaux	3 821,4	61,55	3 846,2	(24,8)	
(2) Autres dépenses	2 075,9		1 537,0	538,9	1
(3) Subventions – dépenses de fonctionnement					
- Subventions et paiements de transfert	494,6		494,9	(0,3)	
(4) Subventions – dépenses en capital					
- Subventions et paiements de transfert	200,0		200,0	--	
Total des dépenses	6 591,9	61,55	6 078,1	513,8	

Note explicative :

1. *Le dépassement des crédits s'explique par (a) un accroissement des analyses diagnostiques au laboratoire des Services de diagnostic vétérinaire qui provient des préoccupations croissantes à l'égard des maladies infectieuses et du coût croissant des trousseaux d'analyse, (b) des achats liés à la stratégie de préparation aux situations d'urgence en matière de grippe aviaire et (c) les coûts afférents à l'élaboration d'un plan stratégique à long terme pour le laboratoire des Services de diagnostic vétérinaire.*